

De: **conseil.études-lettres** conseil-etudes-lettres@unil.ch

Objet: 15 décembre: échéance pour la suppression ou le report des examens inscrits à la session de janvier 2018

Date: 11 décembre 2017 10:15

À: etudiants-lett-bachelor@unil.ch, etudiants-lett-master@unil.ch

Date limite pour la suppression ou le report des examens

Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous vous rappelons la **date limite du 15 décembre à minuit** pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient renoncer à un ou plusieurs examens de la session de janvier 2018 par une suppression de l'inscription ou un report de l'examen à une session ultérieure.

Les demandes de report ou de suppression d'inscriptions à des examens s'effectuent au moyen d'un formulaire en ligne auquel vous avez accès au bas de cette page internet:

<http://www.unil.ch/lettres/home/menuguid/etudiantes/cours-et-examens/sinscrire-aux-enseignements.html>

N'oubliez pas de prendre connaissance des directives fixant les procédures d'inscription et de désinscription:

- pour le Bachelor 2013 et le Master 2015: [Directive du Décanat 0.19 relative à l'inscription aux évaluations](#)
- pour le Bachelor 2005 et le Master 2005: [Directive du Décanat 0.23 relative à l'inscription aux examens et à la présentation de travaux de validation \(BA 2005/MA 2005\)](#)

Il est toujours utile de consulter le Mémento:

- [Mémento pour le Bachelor 2013 \(valable pour les étudiants du MA 2015\)](#)
- [Mémento pour le Bachelor 2005 et le Master 2005](#)

Une fois la session d'examens de janvier achevée, vous aurez à nouveau la possibilité, entre le 19 février et le 13 mai 2018, de supprimer ou de reporter à une session ultérieure vos examens fixés pour la session de juin.

Toutes ces dates figurent dans le [calendrier administratif de la Faculté des lettres](#). Seul ce calendrier fait foi.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à ce message, je vous prie d'agréer, chères étudiantes, chers étudiants, mes salutations les meilleures.

Yvan Bubloz

P.S. Les trois vecteurs officiels de l'information aux étudiants sont le tableau d'affichage du Secrétariat des étudiants, la messagerie électronique et le site internet de la Faculté.

Yvan Bubloz
Adjoint aux affaires étudiantes
Faculté des lettres
Bureau 2050, Anthropole
Tél. 021 692 28 93
Yvan.Bubloz@unil.ch
conseilEtudes-Lettres@unil.ch